



Les dispositifs contractuels pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Le 04/02/2020 – Mûrs-Erigné



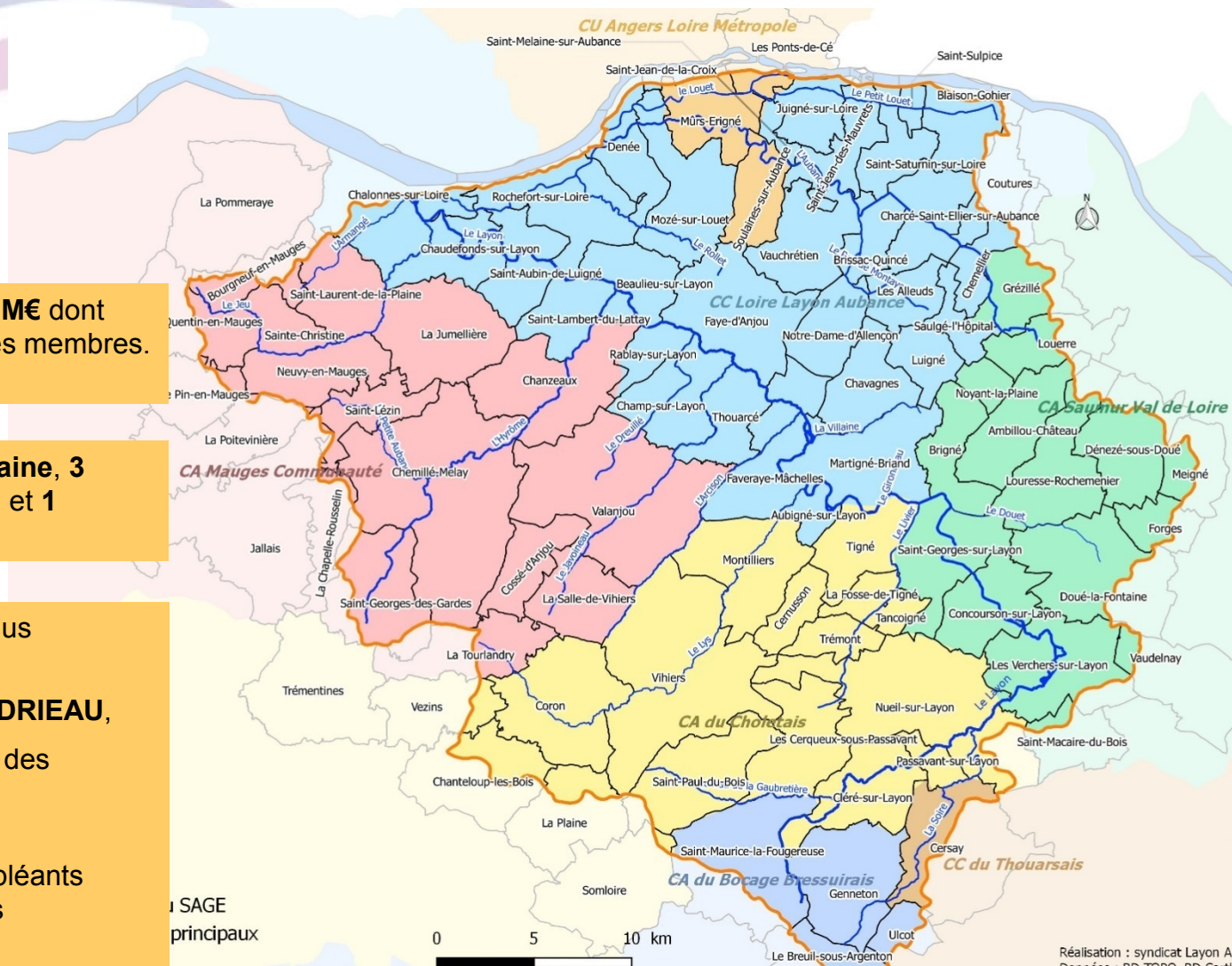
Le Syndicat Layon Aubance Louets

Il gère un budget globale de **3,5 M€** dont 12% est porté par les collectivités membres.

Il concerne **1 communauté urbaine, 3 communauté d'agglomération et 1 communauté de communes.**

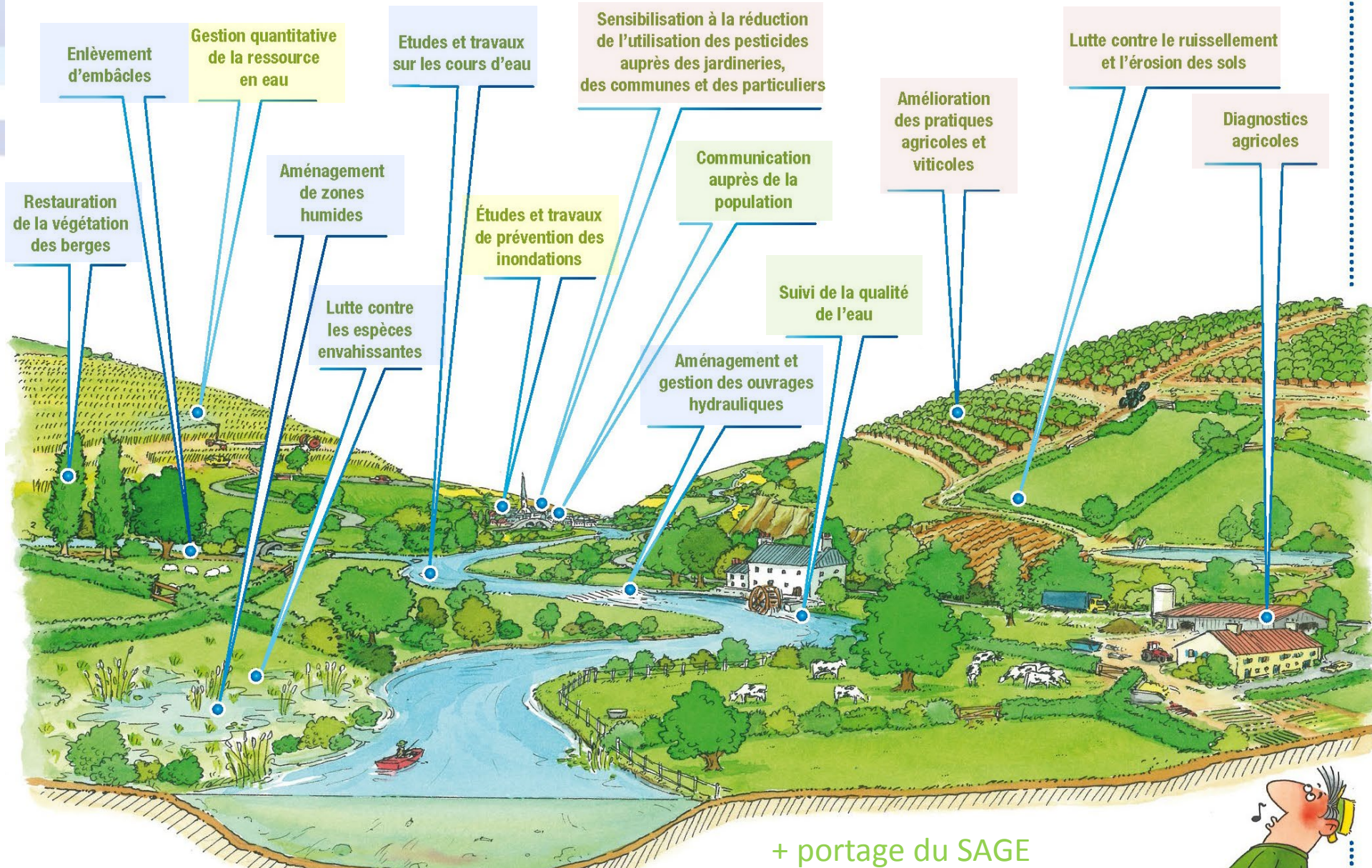
Il est composé d'une équipe d'élus et d'agents territoriaux :

- **1 président, Dominique PERDRIEU,**
- **14 vice-présidents** en charge des commissions géographiques ou thématiques
- **180 délégués** titulaires et suppléants (2 par communes ou communes déléguées),
- **9 agents territoriaux**



Le Syndicat Layon Aubance Louets

Ses missions



+ portage du SAGE



Le SAGE Layon Aubance Louets

Définition

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE)

Fixe les orientations fondamentales de la gestion concertée et équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle d'un bassin versant.

Adopté par la CLE le 18 octobre 2019

La révision du SAGE a permis de faire ressortir quatre grands enjeux :

GOUVERNANCE ET ORGANISATION

ASPECTS QUANTITATIFS

QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE DES
EAUX DOUCES

QUALITE DES MILIEUX
AQUATIQUES

➤ Liste d'actions prioritaires



Zoom sur les zones humides dans le SAGE

Le SAGE fixe 3 orientations principales



1. Acquérir des connaissances
2. Protéger et préserver
3. Assurer une meilleure gestion et valorisation

Zones humides

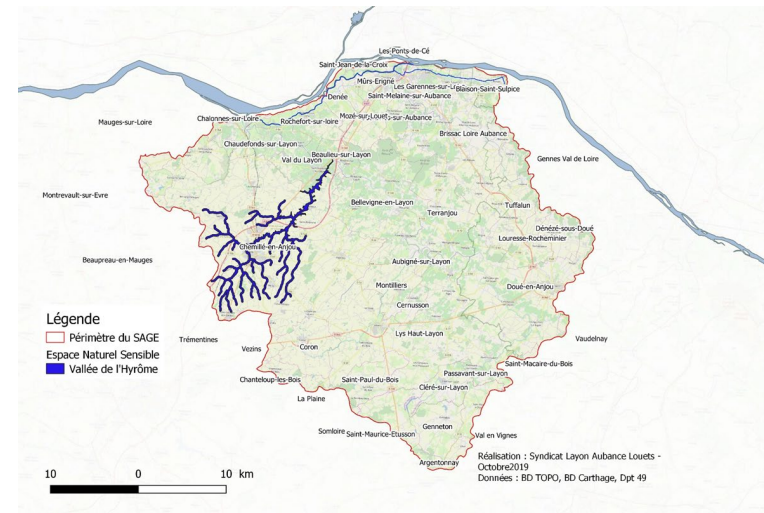
Disposition 38
Disposition 39

Disposition 40

Disposition 41
Disposition 42

Exemple d'actions en faveur de la biodiversité et répondant aux enjeux du SAGE

- AMO des inventaires des zones humides et des éléments bocagers
- Plan de gestion de l'ENS de la vallée de l'Hyrôme
- Plan de gestion d'une zone humide à Rablay-sur-Layon



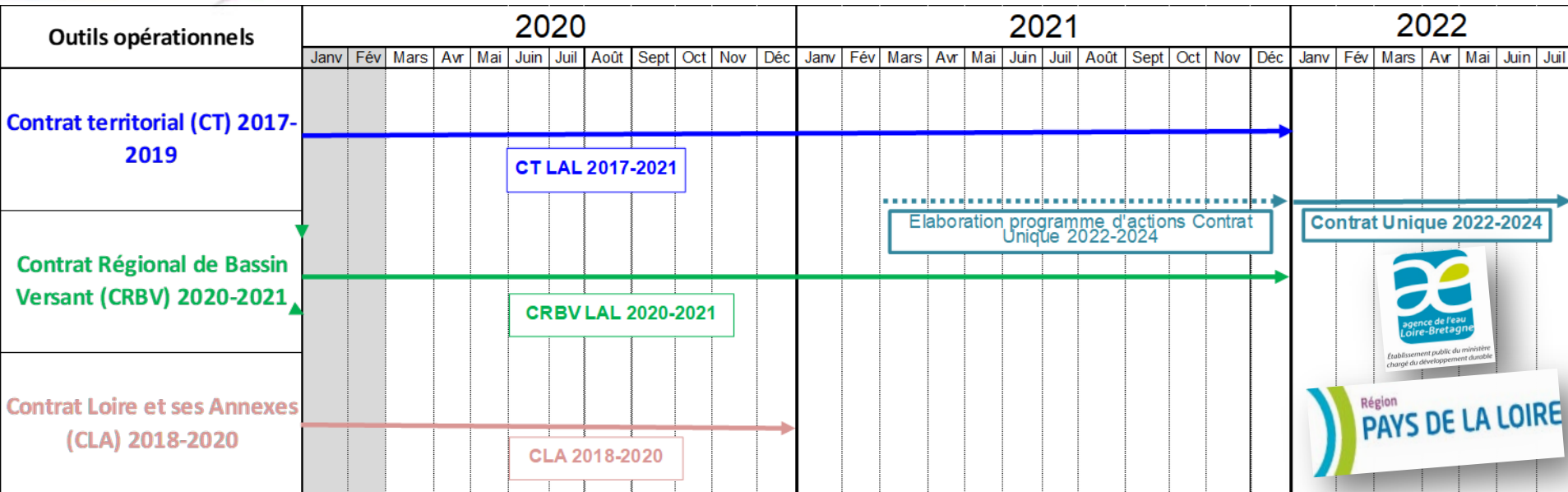
Exemple d'actions en faveur de la biodiversité et répondant aux enjeux du SAGE

- Restauration de 14 mares avec EDEN
- Restauration morphologique des cours d'eau
- Plantation de haies
- Sensibilisation sur les zones humides (Exposition, formation des agents, journée technique élevage et Zh, randonnées grand public...) ...

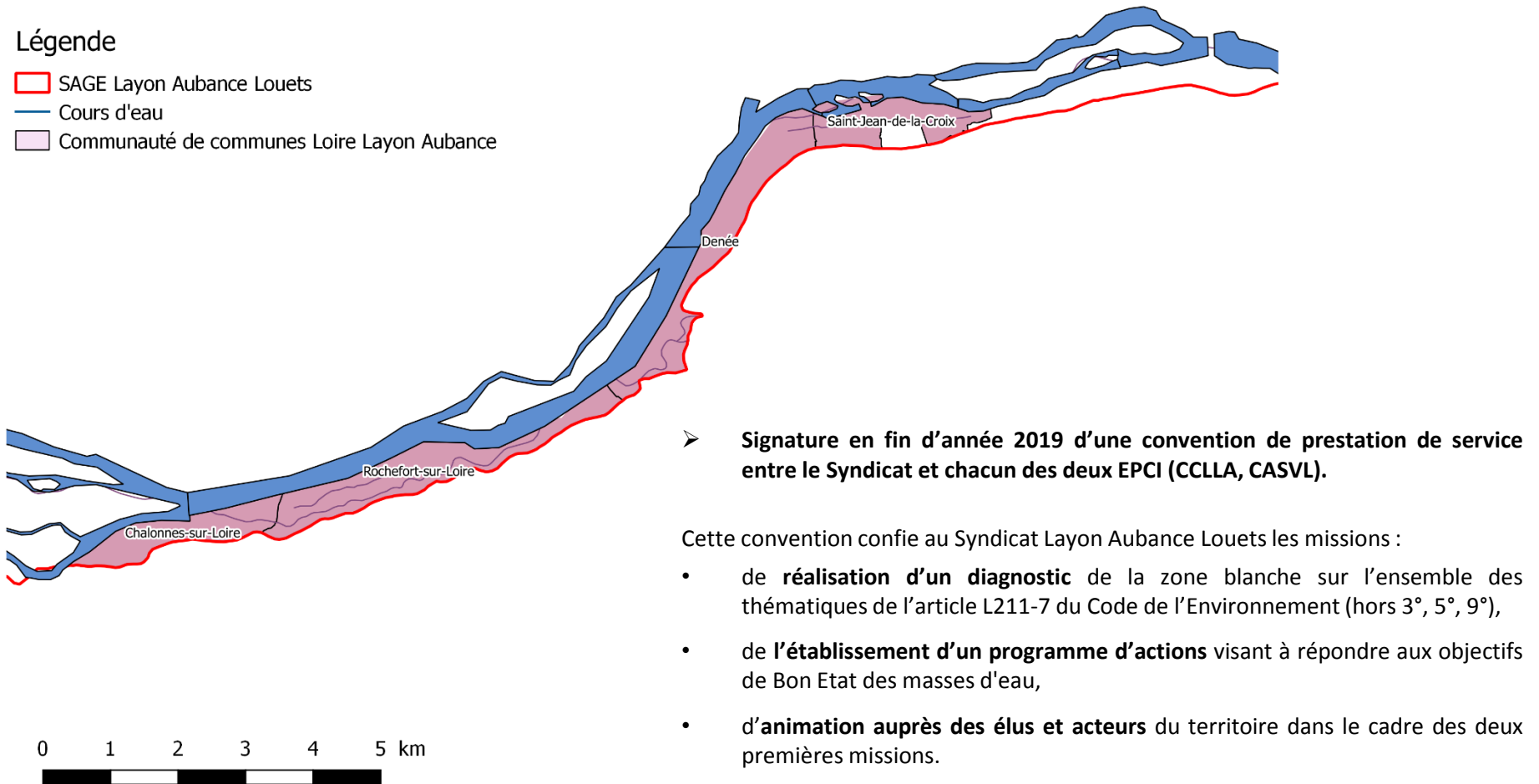


Le Syndicat Layon Aubance Louets

Ses outils contractuels



Etude sur la zone blanche



Cette convention ne concerne pas la mise en œuvre de ce programme d'actions. Le financement de l'étude et de l'animation est pris en charge par les collectivités concernées (mise en place d'un budget annexe « zone blanche »).



- M. Benoît PIERROIS, Membre de la Commission Locale de l'Eau
- Mme Marie Joncheray, conseillère environnement au Syndicat Layon Aubance Louets m.joncheray@layonaubancelouets.fr

**Commission Locale de l'Eau du SAGE Layon Aubance Louets
Jouannet à Martigné-Briand**

49540 Terranjou

02 41 59 86 59 – contact@layonaubancelouets.fr

